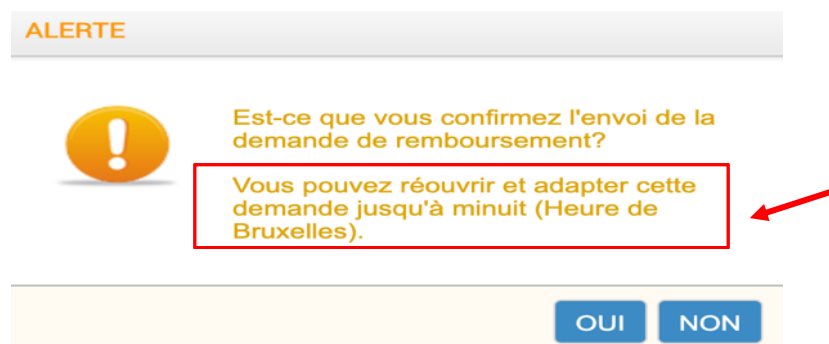


ROUVRIR UNE DEMANDE DE REMBOURSEMENT, LE JOUR DE SA CREATION, DANS LE « RCAM EN LIGNE » ou « MyPMO »

Parfois, juste après avoir envoyé une Demande de Remboursement de frais médicaux en ligne, il nous arrive de nous apercevoir que nous avons oublié de joindre une pièce, une explication ou de nous être trompés dans une date ou un montant. Cette petite distraction peut amener un refus de remboursement et génère pour nous **ET** pour le PMO des pertes de temps inutiles en correction.

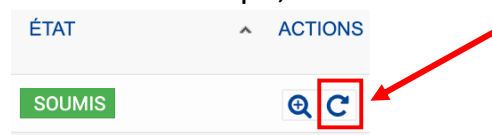
Une solution a donc été apportée à ce souci dans les applications « **RCAM en ligne** » <https://webgate.ec.europa.eu/RCAM> et « **MyPMO** » <https://mypmo.europa.eu> qui permet de corriger - *jusqu'à minuit, heure de Bruxelles* - la Demande de Remboursement.

Cette option se remarque déjà dans l'alerte à la fin de l'encodage d'une demande de remboursement :



Si on constate, juste après envoi (*toujours avant minuit*), un point à corriger, il faut retourner dans la Demande

- Dans le **RCAM en ligne** : dans le bloc « Mes demandes » + « Remboursements », un clic sur la demande du jour en état SOUMIS et puis à droite sur l'option Rouvrir , sous ACTIONS à côté de la loupe, comme ceci :



- Dans **MyPMO**, sous Demandes de remboursement, clic sur les 3 petits points verticaux  à droite de la Demande du jour en stade Soumis, 2 options sont proposées Dupliquer ou Rouvrir, il suffit de cliquer sur  Rouvrir